

À quoi rime le vote anti-minarets

❑ HAFID OUARDIRI, DIRECTEUR DE LA FONDATION L'ENTRE-CONNAISSANCE, ANALYSE LE SURPRENANT VOTE ANTI-MINARETS AU REGARD DU MALAISE DES SOCIÉTÉS EUROPÉENNES ET DE LEUR BESOIN D'AVOIR UN BOUC ÉMISSAIRE DU FAIT DE LEUR INCAPACITÉ À APPORTER DES SOLUTIONS CONCRÈTES AUX VRAIS PROBLÈMES.

Interview réalisée par
Pauline MOUHANNA

Nul besoin de présenter une personnalité aussi connue et respectée que Hafid Ouardiri. L'ancien porte-parole de la Mosquée de Genève œuvre depuis des années pour l'instauration d'un dialogue interculturel et interreligieux. Directeur de la fondation de l'Entre-Connaissance, qui a pour objectif de tisser des liens entre la civilisation islamique et le reste du monde, il apporte à Lakoom-info sa contribution au sujet du référendum suisse anti-minarets.

Comment avez-vous perçu la décision d'interdire les minarets ?

Hafid Ouardiri : Depuis 2004, la mise en scène de la stratégie du bouc émissaire est devenue l'instrument politique par excellence des partis populistes d'extrême droite en Suisse (UDC, UDF). Les étrangers et tout particulièrement les musulmans sont pris pour cible par le biais d'initiatives et d'affiches scandaleuses par leurs accents racistes, xénophobes, discriminatoires et islamophobes. Il y eut les « moutons noirs » qui ont illustré l'initiative contre la naturalisation des étrangers (sous-entendu les musulmans) et l'affiche qui montre la Suisse transpercée par des minarets en forme de missiles sous le regard d'une femme en burqa noire pour ne citer que celles-ci.

La stratégie de la rumeur au service de l'exacerbation de la peur que représenteraient l'islam et les musulmans pour la nation helvétique est en marche. Une méthode savamment orchestrée par celles et ceux qui cultivent l'ignorance qu'une grande partie du peuple suisse a sur l'islam. Tout cela pour animer un sentiment de haine, de mépris et de rejet à l'égard d'une grande partie de la population qui est musulmane et parfaitement intégrée.

À partir de là, on ne peut que considérer cette décision comme étant hostile aux principes de la Convention européenne des droits de l'homme dans ses articles 9, 13 et 14 que la Suisse a ratifiée. Sans oublier que cet article de loi interdisant la construction des minarets est



clairement anticonstitutionnel et discriminatoire comme n'a cessé de le répéter le Conseil fédéral avant les votations du 29 novembre 2009.

Étiez-vous surpris par cette interdiction ou vous attendiez à un tel vote ?

H.O. : À vrai dire, comme l'ensemble des musulmans, je n'ai pas été surpris par ce vote de la « honte », même si, jusqu'au jour fatidique, je continuais à croire que le peuple suisse allait faire preuve d'une grande responsabilité et d'une maturité exceptionnelle face à une question aussi grave qui pouvait être catastrophique pour la Suisse, au niveau national et bien sûr, pire, au niveau international. Nous avons été trompés par le discours rassurant mais creux de toutes les instances politiques, religieuses, sociales et culturelles. Ce fut donc un choc parce qu'on ne voulait

Avant le référendum, une large coalition réunissant des politiciens Verts, socialistes, démocrates-chrétiens et bourgeois-démocrates, a appelé au rejet du texte, considéré comme une provocation destinée à attiser la méfiance réciproque. Mais chacune de ces formations a mené campagne seule.

pas le croire et parce que nous avons fait entièrement confiance aux responsables politiques de ce pays.

« ... clichés mensongers sur l'islam construits de toutes pièces. »

Que reflète selon vous un tel vote ?

H.O. : À notre grand désolément, nous avons constaté qu'il y avait un fossé entre les élites pensantes et dirigeantes du pays et le peuple, tout particulièrement les électeurs de la Suisse profonde. Le résultat de ce vote nous condamne injustement sur la base de clichés mensongers sur l'islam construits de toutes pièces. Cela nous a permis de découvrir celles et ceux qui étaient prêts à nous respecter au nom de l'idéal de la liberté et de l'égalité, et bien sûr les autres qui, quoi



et incontournable quoi qu'en pensent leurs détracteurs. Pour cela, il est impératif pour eux qu'ils s'organisent et qu'ils se concertent sans jamais se couper du reste de la société qui est pour eux d'une nécessité vitale. Je tiens à rappeler qu'en Suisse ce comportement existe de manière dynamique au sein de la majorité de la population musulmane, riche elle-même de sa grande diversité. Malheureusement, l'information ne rapporte que les faits négatifs et souvent sans preuves avérées et qui ne sont que des épiphénomènes minoritaires.

Cela ne dédouane pas les musulmans du fait qu'ils doivent intervenir, ici et partout dans le monde, lorsque l'islam est instrumentalisé à des fins qui ne sont pas conformes à son message de paix et d'équité pour tout le genre humain. Nous devons, et ce n'est pas le moindre, nous organiser pour élire nos représentants de manière démocratique afin qu'ils ne nous soient ni imposés ni autoproclamés. Pour tout cela, il faut du temps, sans oublier que la course est inégale entre ceux qui diabolisent l'islam et les musulmans et les musulmans eux-mêmes qui œuvrent sans relâche pour l'entente et l'apaisement dans un esprit citoyen au sein d'une société laïque et égalitaire telle que la Constitution l'affirme.

« ... il est plus facile pour eux de désigner un bouc émissaire... »

Peut-on parler d'un certain malaise au sein de la société suisse ?

H.O. : Les crises ne connaissent pas de frontières. Les problèmes économiques, sociaux et culturels frappent de plein fouet de nombreux pays qui vivaient dans l'abondance. Ajoutez à cela les problèmes de la violence, du terrorisme et de l'insécurité, et vous avez là tous les ingrédients pour alimenter le malaise. La Suisse n'échappe pas à l'évolution du monde, même si certains prêchent la politique du repli sur soi et du patriotisme à outrance. Les partis populistes en Suisse, comme partout en Europe, n'ont pas de réponses concrètes pour résoudre les problèmes déjà cités, raison pour laquelle il est plus facile pour eux de désigner un

↳ que l'on fasse, nous considèrent et nous considéreront comme incompatibles à leur société qu'ils veulent fermée sur eux-mêmes.

À toutes celles et ceux qui ont dit non à cette initiative antiminarets, donc oui au vivre ensemble, nous exprimons toute notre reconnaissance et notre respect.

Aux autres, je dis que la peur n'est pas bonne conseillère, surtout lorsqu'elle est injustement instrumentalisée.

Je les invite à venir à notre rencontre pour nous connaître vraiment, car dans l'échange on peut changer ou en tout cas évoluer, ne pas exclure l'autre parce qu'il est différent et soi-disant dangereux. Ce vote reflète le fait que l'on peut, de manière perverse, utiliser la démocratie contre elle-même et, plus encore, que ce genre de question qui touche aux fondements

Hafid Ouadiri,
Directeur de
la Fondation
de l'Entre-
connaissance :
« La Suisse
n'échappe pas
à l'évolution du
monde, même si
certains prêchent
la politique du
repli sur soi et
du patriotisme
à outrance. Les
partis populistes
en Suisse, comme
partout en Europe,
n'ont pas de
réponses concrètes
pour résoudre les
problèmes, raison
pour laquelle il est
plus facile pour eux
de désigner un bouc
émissaire. »

universels de la liberté ne doit pas être soumis au peuple sous prétexte qu'il est souverain. Ce vote a démontré les limites de la démocratie directe telle qu'elle s'applique en Suisse. Suite à ce résultat, les politiciens de tous bords doivent sérieusement réfléchir sur comment protéger la Constitution contre ces assauts populistes extrémistes qui règnent par la démagogie et la propagande discriminatoire.

D'un côté, je pense que les musulmans ne doivent en aucun cas nourrir un sentiment de victimisation, même si dans ce cas ils ont été victimes d'un coup politique qui risque de récidiver si rien n'est fait entre-temps.

Ils doivent se prendre en main, discuter des problèmes en y apportant des réponses concrètes, s'investir beaucoup plus à tous les niveaux de la société car ils sont une valeur ajoutée inestimable

↳ bouc émissaire qui est aujourd'hui l'islam pour faire valoir leur patriotisme et leur nationalisme exacerbé. Le malaise, qui touche la société suisse, est celui qui consiste à ne pas vouloir voir le monde tel qu'il est, en acceptant d'intégrer la diversité culturelle et religieuse comme des facteurs régénérateurs des sociétés humaines qui auraient tendance, par conservatisme, à s'isoler du reste du monde. Suite à ce vote, les musulmans, toutes origines confondues, ne veulent pas être l'instrument de ce malaise.

Vous avez adressé un recours auprès de la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg contre l'interdiction des minarets. Quelles sont les chances d'un tel recours ?

H.O. : Suite au travail excellent et bénévole fourni par les cinq éminents bâtonniers de Suisse, de France et de Belgique (Maître Pierre de Preux, le Bâtonnier Pascal Maurer, le Bâtonnier Bertrand Favreau, le Bâtonnier Georges-Albert Dal, Maître Christophe Pettiti), une requête a été adressée le 15 décembre 2009 à la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg contre cet article de loi d'exception qui interdit la construction des minarets en Suisse. Notre démarche s'inscrit dans les principes du droit et de la démocratie. Par ce vote, la Suisse viole les articles 9, 13 et 14 de la Convention qu'elle a ratifiée. Les juristes savent parfaitement que c'est une requête qui est complexe, elle va susciter une grande et grave réflexion autour des principes des droits de l'homme et de leur application auprès des États signataires. Cela est bénéfique pour la liberté de conscience et de culte, car cette requête dénonce la discrimination à l'échelle de l'État à l'égard d'un groupe particulier de la population. C'est ce sur quoi devront statuer les juges du Tribunal de Strasbourg. Nous avons confiance en la justice et quel que soit l'aboutissement, nous continuerons à aller jusqu'au bout car les droits de l'homme en valent la peine.

Selon le Président de la Cour européenne des droits de l'homme à Strasbourg, le problème est compliqué au niveau juridique. Quand la Cour va-t-elle statuer ?

H.O. : Tout ce qui est



compliqué n'est pas impossible à entreprendre, surtout si c'est le dernier recours qui nous reste face à ceux qui utilisent les moyens de la démocratie pour nous stigmatiser et nous exclure. Nous avons ajouté un peu plus de démocratie à la démocratie et un peu plus de droit pour le droit de nous défendre contre cette injustice. Dès que les bâtonniers qui sont en charge de cette requête le sauront, nous vous en informerons.

« Nous œuvrons avec conviction à perpétuer le dialogue »

Avez-vous reçu un soutien de la part des organismes avec lesquels vous travaillez au sein de la Fondation de l'Entre-Connaissance ?

H.O. : Ceux qui nous ont soutenus durant toute la campagne avant la votation continuent à le faire jusqu'à ce jour. Il s'agit bien sûr d'un soutien de principe car le problème qu'a soulevé ce vote ne concerne pas seulement les musulmans mais, bien au-delà, toutes celles et ceux qui luttent contre les discriminations, le racisme, l'islamophobie et qui sont au service de l'application des droits de l'homme ici et partout dans le monde.

La Fondation que vous dirigez lutte pour établir une meilleure relation entre des gens de différentes cultures. Qu'est-ce qui peut changer au sein de la

Guillaume Morand, un Suisse non musulman, propriétaire de la chaîne de magasins de baskets Pomp it up, a construit un minaret sur le toit de son entreprise à Lausanne. Il dit avoir pris cette initiative pour manifester son opposition à l'interdiction de construire des minarets, décidée par référendum du 29 novembre. Il explique : « *Évidemment que ce minaret n'est pas un vrai minaret car il n'y a pas de mosquée en dessous. Mais il est très visible car il est sur l'axe le plus fréquenté de la Suisse romande. (...) Ce minaret, on l'a construit pour protester. (...) Il y a une première partie en pierre, après il y a une partie ronde en tuyau PVC et le chapeau est fait de bois décoré couleur or.* » Il dit aussi : « *Personne avant cette votation ne savait qu'il y avait des minarets et tout le monde s'en foutait* ». Il n'y a que quatre minarets, « *c'est-à-dire que le problème n'existait pas* », dit-il, ajoutant : « *Le fait que le parti d'extrême droite, l'UDC, ait lancé cette initiative, ça a créé un faux problème qui n'aurait jamais eu lieu d'être* ».

société suisse ?

H.O. : Nous œuvrons avec conviction à perpétuer le dialogue (le parlé vrai et non le dialogue de convenance ou de condescendance) car nous sommes persuadés que la rencontre pour une meilleure connaissance des uns et des autres est le moyen par excellence d'éradiquer l'ignorance et empêcher ceux qui l'utilisent à des fins de haine et d'exclusion. Nous sommes conscients des obstacles qui se dresseront sur notre chemin mais nous ne pouvons pas ignorer les miracles que la connaissance peut engendrer chez des êtres hostiles à toute ouverture. Donc, nous croyons et nous œuvrons pour que la Suisse que nous aimons soit ouverte à elle-même et au monde tel que ses fondements le proclament.

Quel regard portez-vous sur l'avenir des musulmans modérés en Suisse ?

H.O. : Les musulmans, lorsqu'ils vivent leur foi telle que l'islam l'enseigne, ont un comportement du juste milieu, c'est-à-dire utile au genre humain sans distinction de race, de culture, de philosophie, de croyance ou de non croyance, et ils se doivent d'être respectueux de la Création dans son ensemble car ils en sont, avec les autres, responsables. Ceux, Dieu merci très peu nombreux, qui font preuve d'extrémisme, de violence, d'injustice, de barbarie ou de tout autre comportement condamnable doivent savoir que l'islam dont ils se réclament les condamne fermement et sans détour. C'est donc aux musulmans de faire en sorte que ces extrémistes soient dénoncés d'une part et mis hors de danger de nuire d'autre part, que ce soit en Suisse ou partout ailleurs dans le monde. Ce n'est qu'au prix de cet effort que nous pourrions démentir les populistes de tous bords qui nous accusent à tort d'être complices de ces égarés. Pour conclure, je présente mes meilleurs vœux pour l'An neuf 2010 aux lecteurs de Lakoom-Info et les invite à méditer sur le verset suivant : « *Il n'y rien de bon dans beaucoup de leurs échanges, sauf si l'un d'eux ordonne une charité, une bonne action, ou une conciliation entre les gens. Et quiconque le fait, cherchant l'agrément de Dieu, à celui-là Nous donnerons une récompense énorme.* » (Le Coran, An-Nissa – Les Femmes, 4 :114) ■ P.M.